



**RAPPORT DU TRESORIER SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019
Assemblée Générale du 11 au 26 septembre 2020**

LE MOT DU TRESORIER

Une première remarque d'ordre général :

A l'examen des pourcentages de réalisation du budget (fondé sur une hypothèse de stabilisation des dons, une modération de l'impact des legs, un maintien poids de la masse salariale, et le recours à un cabinet d'expertise comptable), il apparaît que le budget a été bien tenu. Merci vivement pour tout le travail effectué par la délégation générale, l'équipe du secrétariat national et l'experte comptable, qui ont permis ce résultat.

Bien sûr il y a des points de vigilance qui ont été déjà mentionnés lors des réunions de notre commission financière (CCI) et qui trouvent ici leur confirmation :

Des produits conformes à la prévision (et même de 2 points au-dessus de la prévision) :

L'importance des legs dans la constitution du résultat, ainsi que l'effet de la reprise de provision qui amène à relativiser l'excédent, le rend cependant conforme aux hypothèses prudentielles que nous avons faites (l'équilibre) et même au-delà (+180.000 €).

Nous notons une légère baisse du produit des adhésions qui représentent 9 % des produits totaux. Mais cette recette, même si elle est non négligeable, ne doit pas être considérée du point de vue financier mais en tant qu'elle reflète probablement une érosion du nombre de nos adhérents. Le développement de l'adhésion est une ardente obligation car cela nous permet d'accroître notre notoriété locale, disposer de relais d'opinion, et développer nos capacités d'intervention et d'action sur tout le territoire métropolitain.

Le résultat des dons est bon. Il est même légèrement supérieur à la prévision (+2 points) ce qui n'est pas négligeable pour une recette qui représente 67 % de nos produits. La tendance à la baisse a été enrayée (Bravo pour le travail et la stratégie mise en place) mais au prix d'un investissement plus important (versus charges) ce qui, à mon avis, sera probablement la règle dans l'avenir. Ce surcroît de dépenses était attendu et le budget 2019 en avait tenu compte, il n'y a donc pas de surprise.

Les legs représentent une ressource appréciable (12 % des produits), et j'ai insisté l'année dernière sur la nécessité dans l'avenir de diminuer notre dépendance à cette recette en développant

l'assiette de nos donateurs, notamment par la digitalisation des dons (domaine dans lequel nous avons un grand retard à combler par rapport à des associations qui y font appel).

Par un recrutement judicieux et une stratégie volontariste, la délégation générale qui est à l'initiative de cette mise en œuvre s'est engagée avec clairvoyance dans cette voie. Le budget 2019 et son exécution a constaté les premiers investissements dont le budget 2020 marquera la poursuite. C'est vital pour conserver, et développer nos moyens (donc de conforter et développer l'emploi) au service des victimes et des causes que nous défendons.

Des charges bien maîtrisées et parfaitement conformes à la prévision.

Les frais de personnel qui représentent 48 % de nos charges (ratio classique dans ce type d'association) se maintiennent, mais ce n'est que conjoncturel et il serait hasardeux d'en tirer des enseignements pour l'avenir.

Deuxième poste de charges la sous-traitance (12 % des charges) et les divers (8 % des charges) représentent en partie les investissements immédiats sur l'année que nous devons faire pour assurer nos recettes et entreprendre la modernisation de l'association. Cela enregistre également le recrutement d'un cabinet d'expertise comptable dont vous constatez les premiers résultats. Ces deux postes sont sans doute amenés à augmenter proportionnellement à l'activité, et afin de remplir notre objectif visant à conforter et développer l'association dans l'avenir. C'est d'autant plus vrai que la modernisation de nos moyens informatiques et la sécurité de ces moyens (c'est une protection que nous devons à ceux et celles qui nous font confiance) sont également des enjeux pour les années à venir.

Le « National » aide également les régions à agir par les moyens humains et matériels qu'elle met à leur disposition (inclus dans le budget global) et des aides conjoncturelles constatées par une légère différence entre la contribution du national en direction des régions (69.700 €) et les rétrocessions des régions (61.400 €).

Pour conclure, l'association dispose d'une situation financière saine, est bien gérée, avec prudence mais sans frilosité contreproductive. Le budget 2020 montre que nous ne baissons pas la garde pour augmenter notre présence, notre audience, et notre influence dans les domaines d'action que nous avons choisis et conformes à notre mandat.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Résultat d'exploitation :

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 3 058 385 euros en 2019 contre 2 929 072 euros en 2018. Les postes qui les composent sont les suivants :

Répartition par secteur d'activité	2019	2018	Variations
Abonnements et publications	64 123	70 594	-6 471
Remboursements et participations	60 298	71 384	-11 086
Subventions/Allocations	138 148	168 517	-30 369
Dons et legs	2 437 375	2 259 944	177 432
Adhésions	261 250	266 667	-5 417
Autres produits	15 264	47 113	-31 850
Reprises de provisions	81 928	44 854	37 074
TOTAL	3 058 385	2 929 072	129 313

Ces recettes sont principalement constituées des dons et legs (80%) et des adhésions (9%).

Les charges d'exploitation se sont élevées à 2 882 376 euros contre 2 977 001 euros en 2018. Les postes qui les composent sont les suivants :

Répartition par nature	2019	2018	Variations
Achats de fournitures et publications	43 424	52 717	-9 292
Impressions et sous-traitance	349 329	316 048	33 282
Immobilier, entretien, assurances	199 051	203 767	-4 716
Documentation interne	1 882	1 736	146
Honoraires, annonces, droits s/fichiers	227 560	166 562	60 997
Voyages et réceptions	181 809	256 733	-74 924
Poste et Télécommunications	324 945	291 504	33 440
Cotisations	56 536	55 654	882
Charges de personnel	1 462 706	1 587 007	-124 301
Frais bancaires et droits	26 262	29 211	-2 949
Provisions et amortissements	8 871	16 063	-7 192
TOTAL	2 882 376	2 977 001	-94 625

Ces charges sont principalement constituées des charges de personnel (51%), des frais d'impression et de sous-traitance (12%), des honoraires (8%) et des dépenses liées au siège (7%).

Par conséquent, le résultat d'exploitation est excédentaire à 176 020 euros en 2019 contre - 47 929 euros en 2018.

Le résultat financier est excédentaire de 9 890 euros sur l'exercice 2019 contre 11 812 euros en 2018.

Le résultat exceptionnel est de -4 459 euros sur l'exercice 2019.

Compte tenu de ces éléments, l'exercice se solde par **un excédent de 180 508 euros** après impôt sur les revenus mobiliers.

Bilan :

Les principaux éléments sont les suivants :

Actif

- Les valeurs immobilisées brutes sont de 281 330 euros soit 66 446 euros nets fin 2019 contre 66 178 euros fin 2018,
- Les créances s'établissent à 65 366 euros contre 82 143 euros en 2018, correspondant principalement :
 - aux acomptes versés sur des commandes pour 17 274 euros,
 - aux dons à recevoir de la Fondation ACAT pour 38 148 euros.
- Les disponibilités sont de 2 233 840 euros en 2019 contre 2 141 371 euros en 2018, composées principalement de comptes bancaires et de caisses pour 1 024 656 euros (960 598 euros en 2018) et de placements pour 1 209 184 euros (1 180 773 euros en 2018).

Passif :

- Les fonds propres s'élèvent à 2 009 158 euros en 2019 (1 828 651 euros en 2018) correspondant principalement au fonds de dotation associatif pour 1 000 000 d'euros, au report à nouveau pour 828 650 euros, et au résultat de l'exercice pour 180 508 euros.
- Une provision pour risque et charge pour 134 470 euros comprend :
 - La couverture d'un litige en cours pour 45 000 euros,
 - Les engagements en matière de retraite pour 89 470 euros.
- Les dettes fournisseurs s'élèvent à 107 818 euros (60 417 euros en 2018) dont 26 094 euros de charges à payer. Leur échéance est à moins d'un mois.
- Les dettes fiscales et sociales s'établissent à 222 024 euros contre 209 755 euros en 2018.

Résultats - Affectation :

En conséquence, et après déduction de toutes charges, amortissements et impôts, notre résultat net est un excédent de 180 507.95 euros.

Le CODI propose d'affecter cette somme en totalité, au report à nouveau.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'état d'urgence sanitaire pour pandémie liée au Coronavirus Covid-2019 a été prononcé par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) le 30 janvier 2020. S'agissant d'un événement post-clôture non lié à des conditions existant au 31/12/2019, cet événement n'a pas d'incidence sur le bilan et le compte de résultat à cette date.

L'association est néanmoins amenée depuis cet état d'urgence à devoir faire face aux conséquences de cette pandémie et des moyens mis en œuvre pour lutter contre sa propagation.

L'association a mis en place une démarche consistant à bénéficier de l'ensemble des mesures d'accompagnement annoncées par le gouvernement et devant lui permettre d'assurer sa continuité d'exploitation : activité partielle, télétravail.

Cette crise sanitaire et ses conséquences économiques à moyen terme, qu'il est difficile à ce stade de pouvoir apprécier, sont susceptibles d'avoir une incidence sur certaines évaluations d'actifs et de passifs du bilan.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Il va sans dire que l'année 2020 risque d'être plus tendue mais de manière très incertaine (France Générosité présente des analyses des évolutions de la générosité des français et de son orientation plutôt contrastées).

Face à une situation économique difficile attendue par notre pays, l'ACAT se présente dans une orientation relativement favorable lui permettant de poursuivre son action sans devoir affronter des difficultés majeures qui menaceraient son existence. Pour conforter ces orientations, 2020 sera une année où des investissements nécessaires à la modernisation de notre association et à son développement pourront être faits sans mettre en péril sa trésorerie et ses grands équilibres.

SITUATION DES MANDATS DES MEMBRES DU BUREAU en 2019

ANGWE NZE	Julien	Secrétaire adjoint	En cours
CHANAS-GOBERT	Colette	Vice-présidente protestante	En cours
DESCOURS	Élisabeth	Secrétaire	En cours
FORHAN	Bernadette	Présidente	En cours
HOFMANN	Bernard	Trésorier	En cours
POUPLARD	Denis	Trésorier adjoint	En cours
ROLLAND	Yves	Vice-président catholique	En cours
VILANOVA	Brigitte	Vice-présidente orthodoxe	En cours

SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS en 2019

ANGWE NZE	Julien	En cours
CHANAS-GOBERT	Colette	En cours
CHEVALIER	Gérard	En cours
DELACROIX	Jean Marie	En cours
DESCOURS	Élisabeth	En cours
FORHAN	Bernadette	En cours
GAYET	Mireille	En cours
HOFMANN	Bernard	En cours
INGABIRE	Marie Médiatrice	Démissionnaire
LEGOUX	Jean Marie	En cours
LÉVEILLÉ	Jean Claude	En cours
LONGLADE	Mathieu	En cours
LOUVET	Dominique	En cours
LUCQUIAUD	Marguerite	En cours
MULLER	Philippe	En cours
POUPLARD	Denis	En cours
ROLLAND	Yves	En cours
ROSE	Estelle	En cours
ROSSIGNOL	Christian	En cours
TARDI	Bénédicte	Démissionnaire
VILANOVA	Brigitte	En cours
WEBER	Corine	En cours
ZALAY	Zoltan	En cours

SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats des Commissaires aux Comptes sont en cours au 31 décembre 2019.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément.

Fait à PARIS

Validé à l'unanimité par le comité directeur du 5 septembre 2020.

Le 21 août 2020

Le Trésorier

Bernard Hofmann

